



Synthèse de la journée « Scénarios habitants »

Dans le cadre de la concertation sur les secteurs Tase et
Yoplait

6 juin 2009

Synthèse rédigée par **Brigitte Badina et Flore Gireau / DPSA / Grand Lyon**

1. Introduction

➤ Principes de la journée « Scénarios habitants »

Dans le cadre de la concertation sur les secteurs TASE et Yoplait, la mission Concertation et le SUO du Grand Lyon ont proposé aux personnes mobilisées sur la concertation de participer le samedi 6 juin à une journée « Scénarios habitants » avec la double volonté :

- faire découvrir d'autres opérations d'aménagement du Grand Lyon, et permettre ainsi aux participants de développer leur sens critique et de disposer d'éléments tangibles de comparaison
- de permettre, par une méthode de travail en petit groupe sur photo aérienne, de formaliser les réflexions émises durant les ateliers de concertation sur les secteurs TASE et Yoplait

Le déroulé de la journée

Matin : Visites de plusieurs ZAC La Buire (Lyon 3e), Berthelot Epargne (Lyon 8e), Massimi (Lyon 7e)

Après-midi : Travail de groupe

Sur base de photos aériennes des secteurs TASE et Yoplait les habitants ont réfléchi à des propositions à soumettre à l'urbaniste Philippe Villien. Ils étaient encadrés par Joseph Salamon, urbaniste opérationnel au SUO / Grand Lyon, Brigitte Badina et Flore Gireau de la Mission concertation / Grand Lyon. Les participants, essentiellement des habitants de Villeurbanne et de Vaulx en Velin, ont travaillé séparément, sur base de schémas, d'orientations et également avec quelques notes écrites.

➤ Bilan

Quantitativement: 18 inscrits

- Noyau dur des ateliers de concertation
- Nouvelles personnes
- Plus de Vaudais que de Villeurbannais

Qualitativement: une méthode innovante et fructueuse

- Le projet a été globalement apprécié par les habitants (impression de valoriser leur travail)
- Participation et dynamique de groupe
- Outil de travail approprié par les habitants
- Production alimentée par les ateliers de concertation

2. Compte-rendu des échanges du groupe 1

❖ Voirie, circulation, stationnement

Souhait général d'une diminution de la place de la voiture « en surface », et plus largement des déplacements en voiture.

➤ Les transports en commun

Cette diminution ne sera possible que si les TC sont réorganisés et proposent des liaisons directes et/ou rapides.

Proposition : créer un nouveau parc de stationnement - parc relais (ou d'étendre un parc existant) à proximité de la station de Décines car des habitants de Vaulx en Velin sont plus près de cette station que du Carré de Soie.

➤ Les voiries

Adhésion au principe d'une voie sur deux dédiée à l'automobile seulement (sur Yoplait en particulier) car permet de limiter la place de la voiture et de privilégier les espaces verts ou publics qui permettent de créer du lien entre les habitants, usagers, promeneurs...

Attention à la taille des îlots qui doit être relativement importante afin de laisser justement la « part belle » à ces espaces de rencontre et de respiration.

Cependant nécessité

- de pouvoir accéder en voiture jusqu'aux domiciles pour déposer. Le véhicule peut ensuite être garé plus loin (un système est à mettre en place pour réguler ces accès).
- d'anticiper les conflits d'usage (piétons - en particulier enfants/cyclistes) et de mettre en place un éclairage sécurisant.
- de créer une nouvelle voie (ouverte à la circulation automobile jusqu'à l'usine, piétonne ensuite) dans le prolongement de la rue Nelly, en direction du pôle multimodal. Cela permettrait d'améliorer la liaison avec les grandes cités et les quartiers « aux franges ». Souhait de créer une voie pour traverser « l'amande » et relier le sud au nord, aux nouveaux quartiers.
- Nécessité d'une passerelle pour enjamber les voies du métro (cheminement prévu via un parc « central »).

➤ Le stationnement

La place de la voiture n'est pas - pour une grande partie des habitants - dans la rue. Donc nécessité de proposer des places de stationnement (parkings souterrains, en silo) en tenant compte du sentiment de sécurité.

- En termes de ratio, il est proposé que les immeubles proposent 1 place par logement et que le reste soit mis à disposition dans des parkings en silo.
- En ce qui concerne les entreprises, pas de chiffres annoncés. Conscience que les entreprises ont pour certaines besoin de véhicules (commerciaux...) mais si elles s'implantent sur le secteur, elles doivent avoir suffisamment de place en sous sol ou dans des parkings en silo pour ne pas occuper la voirie. Ceci est à imposer dès le départ.
- Problème des visiteurs? Peut-on imposer des parkings en silo? Comment gérer un parking sur voirie qui ne soit pas envahi par les véhicules des habitants ou employés?

❖ Les espaces publics

Les habitants insistent pour qu'une large place soit laissée aux espaces publics et/ou espaces verts. Ceux-ci doivent être conçus pour que chacun puisse s'y sentir à l'aise, rencontrer d'autres catégories (âge, sociale, ethnique...).

Les principales remarques :

- Les espaces verts (plutôt qu'espaces publics) ne doivent pas donner sur la rue car cela est trop bruyant, dangereux (en particulier pour les enfants).
- Des réserves sur les espaces communs non publics :
 - ne pas les situer au centre des îlots sous peine de favoriser du « entre soi »
 - pas de clôture pour permettre une libre circulation.
 - Inquiétude sur la gestion : cela sera-t-il possible? Comment gérer un espace qui est à tous? Les habitudes sont de se cloisonner chez soi, dans son jardin. Comment de tels espaces pourront-ils vivre?
 - Souhait de maintenir les jardins familiaux.

- Proposition d'un « cheminement » d'espaces publics/espaces verts partant de la place Cavellini, jusqu'à l'usine, se poursuivant par la rue bataillon Carmagnole (mail planté) et aussi par le prolongement de la rue Nelly (piétonne - avec mail planté) jusqu'au pôle multimodal. Création de la place de l'Union (place centrale) avec mosquée, église, temple, synagogue. Doit permettre les rassemblements, des moments événementiels (donc espace public, plutôt minéral). Ensuite, poursuite par un mail jusqu'à l'amande. Voir la planche avec les schémas.
- En matière d'espaces de proximité, référence pour beaucoup de petits espaces plutôt qu'un seul grand (privilégier la proximité), et bien pensés pour les jeunes/ados.
- Souhait d'un aménagement rapide du « parc central » et d'une promenade verte jusqu'au canal. .

❖ Le programme

- Les habitants souhaitent une certaine mixité des fonctions : habitations bien sûr, mais aussi activités (travail, commerces). Essentiellement du tertiaire, mais également des activités industrielles - sans nuisance et de petite taille.
- Mixité des fonctions : commerces et activités (type professions libérales) en RC et éventuellement au 1^{er} étage, logements au-dessus. Egalement demande d'immeubles mêlant logements et activités (sur plusieurs étages) , pour éviter les quartiers « morts » le soir et le week end quand uniquement immeubles de bureaux.
- Mixité sociale : les logements sociaux doivent être prévus au niveau de chaque immeuble, pour favoriser la connaissance, l'intégration, la mixité. Cela évite de classer les gens en fonction de leur lieu d'habitation.
 - Les locaux (habitat ou activité) doivent permettre le stockage en sécurité des vélos pour favoriser l'utilisation des modes doux.
 - Pour les immeubles de logement, prévoir un lieu pour que les habitants pussent se retrouver (fête des voisins, fêtes familiales...).
- Des poches d'activités sont souhaitées à proximité des grands axes de circulation (Blum, Bohlen, Poudrette) et du pôle multimodal. (cf cartes de synthèse)
- Des commerces le long des mails et des axes principaux. Mais les commerces ne peuvent vivre tous seuls et une « locomotive » est parfois nécessaire. Les habitants souhaitent des commerces « pour eux », c'est-à dire des commerces alimentaires accessibles qui puissent faire vivre un quartier et limiter l'évasion vers d'autres quartiers/communes. Des guinguettes le long du canal.
- Le souhait d'un marché place Cavellini est remis en avant. Toutefois, après discussion, un certain consensus se fait pour un marché plutôt situé sur l'îlot Yoplait, permettant de desservir ce secteur, et drainant les habitants du secteur Tase (y compris les grandes cités) si les circulations piétonnes sont agréables. Ce marché devrait proposer des horaires élargis pour permettre au plus grand nombre de s'y approvisionner (début ap midi ou même soirée)
- En termes d'équipements publics :
 - Côté Tase : un groupe scolaire + crèche à proximité de l'usine (essentiel pour bonne accroche entre le secteur « ancien » et le nouveau secteur). Rappel des projets d'école du cirque et d'école de la 2^e chance.
 - Côté Yoplait : un groupe scolaire + crèche un peu en retrait de Blum (pour l'immédiat et garantit la scolarisation pour les futurs habitants des terrains EDF).
 - Des équipements mutualisables : possibilité d'utiliser des équipements - par exemple scolaires - en dehors des périodes scolaires, ouverture des équipements aux habitants du Carré de Soie, qu'ils soient d'une commune ou de l'autre.
 - Des locaux pour les associations, pour favoriser la cohésion, la rencontre.
 - Des équipements spécialisés : pour les personnes âgées dépendantes ou non, des logements étudiants. Et toujours avec le souci de mixer. Ne pas faire un coin de ville pour les vieux par exemple.
- Favoriser l'implantation de professionnels de santé, d'un cabinet médical.

- Des hauteurs variées (type ZAC Berthelot Epargne), afin de ne pas créer d'effet d'enfermement ou d'uniformité.
- Les immeubles peuvent « monter haut » (5 étages + 2 max), afin de libérer de l'espace au sol, pour faciliter les relations entre habitants et laisser une place importante au « vert ». Ces immeubles ne doivent pas être des barres, qui bouchent toute perspective.
- Des orientations variées (pas tout selon le même axe comme le voudraient les préconisations en terme d'économie d'énergie). Mais tous les appartements doivent disposer d'au moins une double exposition. Cette contrainte est moins importante pour les bureaux.
- Les immeubles doivent répondre aux normes HQE. Il est bien noté qu'un réseau de chaleur sera développé au Carré de Soie, mais cela est-il incompatible avec un complément en chauffage solaire ?
- Nécessité d'être très bien insonorisé : on est bien dehors si on est bien chez soi.
- Enfin, retour sur ce qui a déjà été dit précédemment : il ne faut pas fermer les immeubles (vert à l'intérieur), mais il faut les ouvrir, permettre de traverser (problème de gestion) au moins visuellement.

❖ Le patrimoine

- L'usine TASE doit être préservée. Elle doit devenir le lieu d'expression de la mémoire (musée, lieu d'exposition, de rencontre). Elle est un lieu essentiel pour le quartier et les cheminements doivent converger vers elle. D'autres modes de valorisation du patrimoine (construit, mais aussi les gens qui ont vécu, qui vivent encore ici) sont à imaginer :
 - expositions affichées en extérieur,
 - cheminements le long des mails (envisager un mobilier permettant ce type d'affichage, d'accrochage...).
 - Mettre en valeur les métiers à tisser (actuels et autres qui pourraient venir).
- Aider les gens à rester chez eux, ne pas changer la typologie du quartier : ouvrier, mixé, convivial. Travail à envisager avec le bailleur des grandes cités pour que ce secteur aussi soit une trace du passé.
- Conserver les jardins familiaux.
- Des guinguettes le long du canal pour rappel de l'ambiance d'autrefois, de la convivialité du quartier.

3. Compte-rendu des échanges du groupe 2

Ce groupe a eu plus de difficulté à travailler sur le projet global ; les deux secteurs étaient souvent envisagés séparément.

❖ Voirie, circulation, stationnement

➤ Transports en commun

Les habitants du secteur TASE réclament une meilleure desserte en TC. Il paraît difficile d'envisager la limitation de l'usage de la voiture dans un secteur peu desservi : les habitants ne semblent pas prêts.

➤ Sécurité

Les participants ont signalé plusieurs sites potentiellement dangereux : le carrefour du pôle multimodal, le franchissement du tram rue Francia (prolongée). Dans l'hypothèse de créations de voirie (pour notamment décongestionner la zone et renvoyer les flux sur le futur BUE), les habitants s'opposent à la prolongation de la rue Nelly (vers la rue du Rail), rue pavillonnaire.

L'accessibilité aux véhicules des pompiers et ambulances est aussi un point important souligné.

➤ Voiries : création et usage

En terme de voirie, les habitants sont d'accord pour prolonger la trame du cimetière sur le secteur Yoplaît : six voiries seraient créées, en alternance piéton/voiture. D'où la création de deux voies piétonnes et trois voies circulables.

La priorité rue de la Soie est donnée aux voitures. Il serait intéressant d'y construire une voie cyclable, mais comment y assurer la sécurité ? Les habitants s'interrogent sur l'application du Plan Mode doux du Grand Lyon sur ce secteur.

➤ Stationnement

Les besoins en stationnement sont importants, surtout dans l'objectif de nouvelles constructions. Pour les secteurs plus résidentiels, ils demandent une place de parking souterrain par appartement, voire deux. Un parking en pied d'immeuble doit être prévu pour les visiteurs ou les foyers ayant deux voitures.

Pour le secteur plus central (vers le pôle multimodal) et secteur Yoplaît, des parking en silos sont envisagés.

❖ Espaces publics

Les participants sont très attachés au développement d'espaces verts.

➤ Les espaces verts

Une trame verte depuis le Canal jusqu'à l'usine TASE est très demandée

Les jardins ouvriers des grandes cités TASE doivent être maintenus et gérés par les associations locales : plantation et entretien (car très fréquentés).

Des espaces fertiles peuvent être prévus derrière l'emplacement de l'usine TASE. Les abords de l'usine doivent être protégés et mis en valeur.

Les voies piétonnes envisagées sur le secteur Yoplaît doivent correspondre à des percées vertes.

➤ Les places

Les habitants aimeraient une Place Cavellini verte (sans construction de commerces).

Ils souhaiteraient que la place centrale s'appuie sur l'exemple du parc de la ZAC des Jardins de la Buire, avec des bassins d'eau.

Sur ces deux places des marchés doivent être envisagés. A ce niveau là, la dimension de la sécurité doit être pensée, car l'animation et l'occupation engendrées par ces espaces, surtout ceux près des grands carrefours, doivent être encadrées.

Les voiries piétonnes du secteur Yoplaît devraient débouchées sur des placettes au niveau de « l'amande », avec encore une fois la présence de l'eau.

➤ **Les espaces intermédiaires**

Des réserves ont été exprimées quant à la construction d'espaces privés ou semi privés en termes de sécurité, d'entretien et de gestion et d'accès : ne pas créer des espaces reclus, ne pas mettre de barrières (sensation d'emprisonnement)

➤ **Le mobilier urbain**

Les habitants rappellent qu'il faut soigner le mobilier urbain et l'adapter à l'environnement, notamment aux immeubles et aux populations.

Il faut penser aussi à des jeux pour enfants de tout âge : les tout-petits et les adolescents aussi pour qu'ils s'occupent, toujours en sécurité.

❖ **Programme**

Les habitants ont insisté sur la mixité fonctionnelle du quartier : il faut renforcer le logement et diversifier les activités au-delà du tertiaire (tradition industrielle par exemple).

➤ **La mixité des fonctions**

Sur le secteur Yoplait, le centre (amande et ses abords) doit être réservé aux logements, pour maintenir la perceptivité de l'amande. L'extérieur du secteur est entouré d'activités en RDC et d'habitat aux étages supérieurs. Les activités doivent concerner des commerces de proximité de moyenne surface : une superette est envisagée sur l'extrémité Est (en face du centre commercial), ainsi qu'une boucherie, un tabac, une boulangerie, etc. pour faire concurrence au centre commercial. Cette diversité de fonctions sur un même secteur permettra de donner un peu plus de vie au quartier. Des commerces doivent aussi se retrouver le long de la Soie pour animer et valoriser l'amande.

Sur le secteur Yoplait, l'activité est tournée vers le pôle multimodal, mais il ne faut pas oublier le commerce du côté des grandes cités Tase. Même si les habitants acceptent que du logement soit construit « en masse » ils souhaitent intégrer des commerces de proximité en RDC. De même, les habitants souhaiteraient des commerces de proximité en RDC au niveau de la façade Sud de l'usine Tase, comme pôle de proximité pour les petites cités.

➤ **Les marchés**

Le marché sur la place centrale est très attendu, ainsi qu'un marché bio Place Cavellini. Ce sujet très porté pour les habitants, qui voient dans le marché une animation de quartier, un lien social.

➤ **En termes d'équipements publics**

Un groupe scolaire + crèche sont imaginés du côté Tase à proximité de l'usine, sur la façade Sud. Cet ensemble devrait s'articuler avec la présence d'un gymnase et d'un centre social (le centre social actuel de Vaulx en Velin est saturé ; il faut aller jusqu'à Villeurbanne).

Du côté Villeurbanne, un groupe scolaire + crèche côté Nord devrait aussi s'articuler avec un gymnase, un centre social et un cabinet médical. A cet effet, a été fait référence au complexe scolaire de la ZAC de la buire qui offre la possibilité d'avoir plusieurs activités dans le même ensemble : la mutualisation des équipements et espaces a été envisagée.

➤ **Maintien des activités locales**

Les habitants ont montré leurs soucis du maintien de certaines activités, notamment des entreprises TSD, les métiers Dognin Villeurbanne, des bureaux d'architectures, d'INEO et du Parc Léon Blum. Ils sont attentifs au maintien des emplois des personnes habitant sur le secteur du Carré de Soie (ne pas faire venir les emplois qualifiés de l'extérieur).

❖ **Architecture**

➤ **Des hauteurs variées**

Les hauteurs doivent être variables sur le secteur, avec des jeux de volumes (comme sur la ZAC de Berthelot Épargne) pour ne pas avoir de monotonie paysagère.

Sur le secteur Yoplait, les abords directs de l'amande doivent se limiter à R+4 (et 2 attiques) pour assurer la cohérence avec l'amande. Au-delà peut être envisagé un mixte R+4 (et 2 attiques) et R+5 (et 2 attiques). Sur les façades Nord et Sud du secteur Yoplait sont envisagés des immeubles de 6

niveaux (et 2 attiques), notamment vers la place centrale. Sur la façade Est, les bâtiments sont limités à du R+2.

Sur le secteur Tase, les immeubles face aux grandes et petites cités Tase sont limités à du R+5 (et 2 attiques), sur les axes Carmagnole et Salengro. A l'intérieur de l'îlot, on pourrait mixer R+5 et R+4. Sur le secteur de Kaiser, on pourrait monter jusqu'à R+6 (et 2 attiques).

➤ **Respect de l'environnement**

Les habitants ont souhaité des bâtiments respectueux de l'environnement et des règles de HQE. Les bâtiments devront être orientés au Sud. Ils devront être équipés de panneaux photovoltaïques et de toitures végétalisées.

L'étanchéité devra être assurée par un spécialiste.

➤ **Qualité de vie**

Les habitants souhaiteraient que les hauts d'immeubles soient aménagés par des toits (et non pas des boîtes à savon) pour une meilleure qualité paysagère.

La hauteur de certains bâtiments permettra d'avoir une belle perspective, une belle vue ; d'autant plus marquée du côté Tase si la façade de l'usine est réhabilitée.

Malgré la densité, en partie acceptée, il faudra faire attention au vis-à-vis entre les immeubles : il faut éviter la promiscuité de la ZAC des jardins de la Buire (où les habitants se protègent par des barricades).

L'accessibilité aux personnes handicapées doit être prise en compte : tous les immeubles, même pas très hauts, devront être équipés d'ascenseurs.

❖ **Le patrimoine**

➤ **L'amande**

L'amande doit être réhabilitée et rénovée.

Pour être mise en valeur, il faut qu'un passage traverse l'amande d'Est en Ouest, rendue possible par une rénovation partielle : il faut dégager des espaces publics sur le secteur de l'amande.

Il faut protéger la « Cour des miracles » (notamment les balcons extérieurs). L'habitat doit être réhabilité avec une aide aux propriétaires pour garder une cohésion patrimoniale.

Des commerces pourront être envisagés sur ce passage Est/Ouest pour être un lieu plus attractif.

➤ **L'usine Tase**

Les habitants voudraient que l'usine Tase soit conservée en totalité.

La réhabilitation de la façade semble être la première étape à envisager : elle permettrait d'attirer une nouvelle population par la qualité et sa cohérence paysagères et patrimoniales. Selon les habitants, il semblerait plus pertinent que la façade soit rachetée par le Grand Lyon pour assurer une réhabilitation menée à bien et la réussite du projet Carré de Soie. L'aile devrait être conservée, non pas démolie, pour la destiner à des parkings au lieu de creuser sous la façade.

Les petites et les grandes cités Tase doivent être protégées, ainsi que les jardins et les arbres, la cité des Castors et l'église.

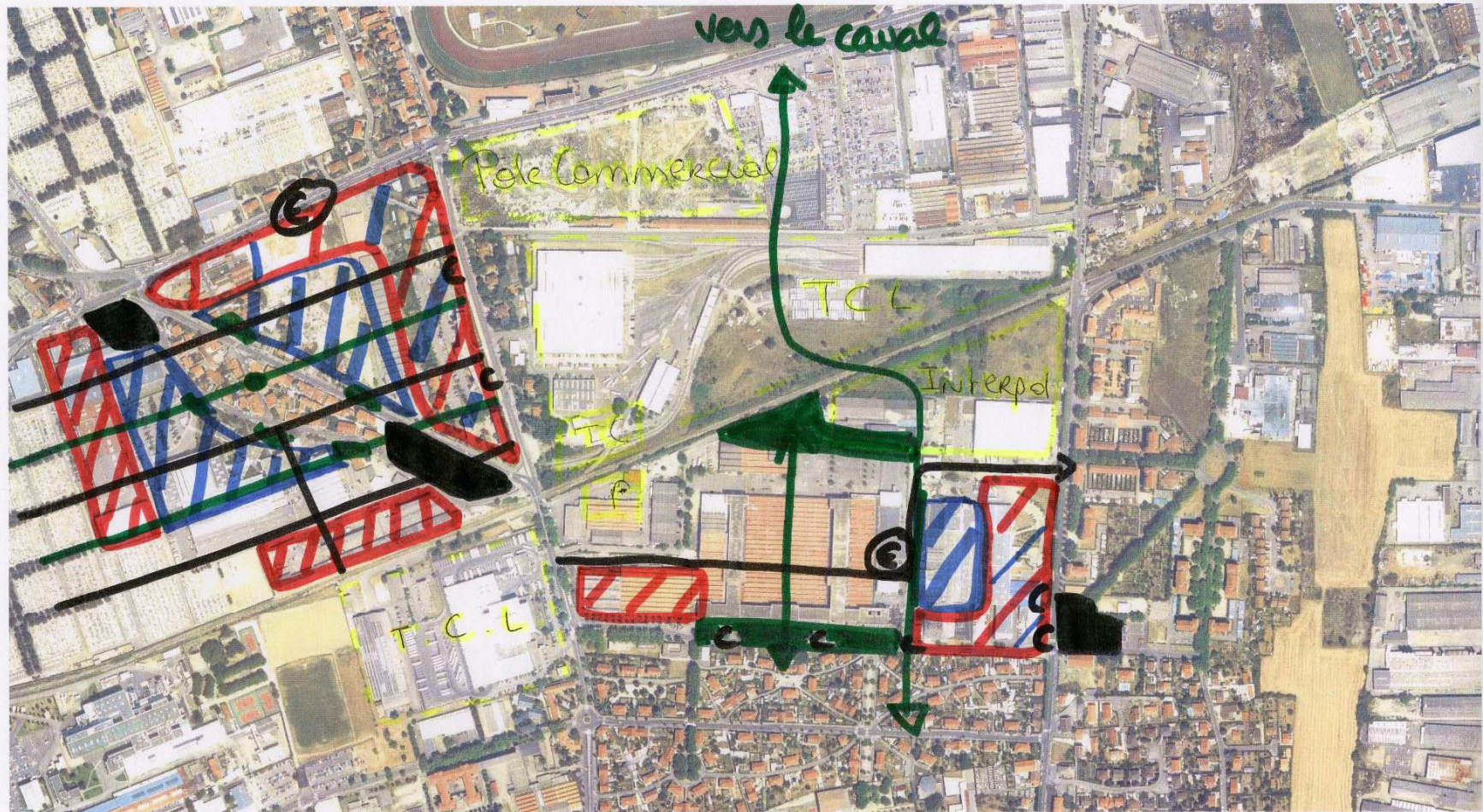
La Place Cavellini doit aussi être conservée, et mise en valeur par un marché et des espaces verts.

→ Préserver la lisibilité architecturale du site

➤ **Le culturel**

La dimension culturelle est une préoccupation sur les deux sites. Comment mettre en valeur le patrimoine industriel ? Quelle place pour la mémoire ? Comment rendre dynamique l'histoire du site ?

SCENARIO HABITANT - Groupe 2 -



— Voies nouvelles
— tramos verts
■ Espaces verts

▨ Activités économiques
■ Espaces publics

▨ Habitat
▨ Habitat + activités

⊙ Groupe scolaire
⊙ Commerces de proximité